Votre Conseillère générale avec vous au quotidien

Promouvoir l'animation culturelle et sportive

Le Conseil général joue un rôle majeur dans l'animation culturelle et **sportive**. Il soutient activement le tissu associatif dans l'organisation de manifestations :

- Festival Jazzellerault, rendez-vous annuel incontournable pour les amateurs de jazz ;
- Salon Euromodel's, l'Été Châtelleraudais ou le Festival Chocolat et Saveurs;
- activités du Conservatoire de Musique et de Danse, de l'Association Culturelle et Sociale des Minimes ou du Comité d'animation de Saint-Sauveur.

Au niveau sportif, le Conseil général participe entre autres à la Fête du Sport regroupant près d'une cinquantaine d'associations, au Marchathon, au Semi-marathon de Châtellerault, aux activités du SOC (Stade Olympique de Châtellerault), du Club de Foot de Saint-Sauveur et de l'Avenir Cycliste Châtelleraudais.

> Le développement culturel de Châtellerault passe aussi par l'implantation d'un nouveau cinéma multiplex, soutenue par le département. Projet qui contribuera au réaménagement du site de l'ancien hôpital.

Notre patrimoine préservé

Le Conseil général mène depuis long temps une politique de valorisation de notre patrimoine par la restauration de nombreux monuments.

- Restauration et mise en lumière du Pont Henri IV, un des édifices historiques les plus célèbres de Châtellerault ainsi que du Pont Camille de Hogues;
- Réhabilitation de l'Hôtel Sully et de l'ancien Théâtre de Châtellerault, classé monument historique, afin de favoriser le rayonnement culturel et l'attractivité de notre ville (participation à hauteur de 1,36 million d'euros);
- Aménagement de la Place Émile Zola pour moderniser notre cœur de ville ;
- Réhabilitation d'un bâtiment communal en salle socioculturelle (100 000 €) et réfection de la salle des Fêtes de Saint-Sauveur (9 700 €).





Euromodel's avec

ean-Pierre Abelin

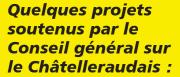


Encadrement sportif avec le Conseil général

Valérie CHAMPION

- 26, avenue Treuille BP 827 86108 Châtellerault cedex
- **o** 05 49 23 19 00
- championvalerie86@gmail.com
- www.valeriechampion.com

Inscrivez-vous sur mon site à la lettre de diffusion (newsletter)



La lettre de

Vice-présidente du Conseil général

Valérie CHAMPION

- Dernière tranche de la rocade Est de Châtellerault
- Site de l'ancien hôpital: construction du groupe scolaire et aménagement des espaces hôteliers (650 000 euros)³
- Centre-ville : aménagement de la place Émile Zola
- Théâtre Municipal de Châtellerault : réhabilitation complète de l'établissement historique (1,36 million d'euros)

développement avec la ville de Châtellerault 2010-2015

En ce début d'année, je souhaite sur lequel vous pouvez et savez m'adresser à vous dans le cadre de compter. mon mandat départemental.

Toujours plus pour Châtellerault-Nord

Conseillère générale du canton de Châtellerault-Nord suite à l'élection de Jean-Pierre Abelin aux Municipales en 2008, je suis profondément engagée dans la vie locale au quotidien.

Présidente de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) et de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH86), je porte une attention toute particulière à cet aspect de la solidarité qui me tient particulièrement à cœur.

Le Conseil général de la Vienne, grâce à une politique volontariste menée par le Président Claude Bertaud et la Majorité départementale, maintient partout ses engagements dans les domaines qui lui sont dévolus : le social, l'éducation, les routes, le transport et la culture. Véritable partenaire au quotidien, le Conseil général est un acteur au service des habitants

et Saint-Sauveur

Fidèle à mon engagement et forte de votre confiance, j'ai souhaité vous rappeler, au travers de cette lettre, les priorités qui sont les miennes et les actions réalisées depuis 2008, avec le concours du Conseil général. Notre canton qui se compose également de la commune de Saint-Sauveur s'inscrit dans une belle dynamique portée par des projets en cours de réalisation et futurs très importants.

Élue de proximité, je continuerai à mettre toute l'énergie nécessaire pour faire aboutir l'ensemble des dossiers d'avenir et d'attractivité pour le développement pérenne de notre territoire et l'amélioration des conditions de vie pour tous.

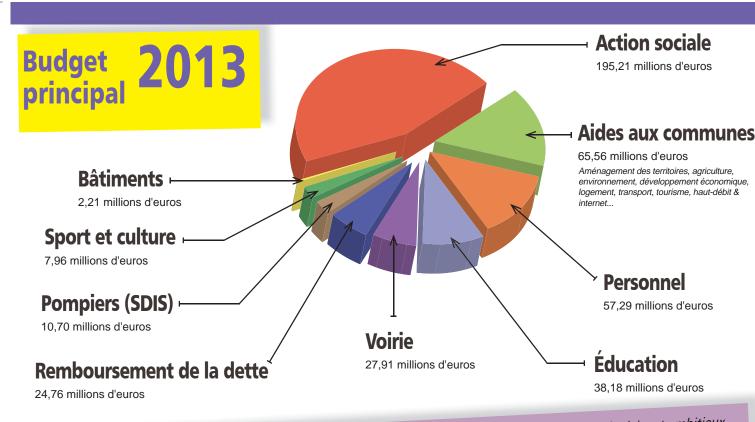
Je vous présente, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, tous mes vœux pour cette année 2013.



Vice-présidente du Conseil général Présidente de la CDAPH Présidente de la Commission d'Appels d'Offres et du Patrimoine Conseillère municipale de Châtellerault



Dans le cadre du Contrat de



Pas d'augmentation de la fiscalité : le Conseil général a adopté son budget sur la base d'objectifs clairs et ambitieux répondant aux choix du Département. Malgré la crise, le Conseil général n'augmentera pas la fiscalité sur le foncier bâti.

Le Conseil général consacre au Handicap 10 % de son budget

Le Schéma Handicap 2008-2012 représente 4,8 millions d'euros. Il a permis l'ouverture de 222 places supplémentaires et la création de 112 emplois ETP (Équivalent Temps Plein).

L'hôpital de jour de Châtellerault pour personnes handicapées, répondant à une véritable attente des patients et des accompagnants, a reçu le Prix « Accompagnement social et/ou médical personnalisé » de l'ORCIP (Organisme

Commun des Institutions de Rente et de Prévoyance) pour son dispositif d'accueil.

La MDPH86, soutenue à hauteur de 250 000 € par le Conseil général, s'est fortement développée notamment autour d'un réseau de 27 partenaires diversifiés. Ainsi, les délais d'instruction ont pu être considérablement réduits Visite de l'association ALEPA (Activités de Loisirs grâce à l'action de la CDAPH.



Educatifs pour Personnes avec Autisme) avec Roselyne Bachelot et Claude Bertaud

À Châtellerault, la construction du

Foyer Beauregard auquel le Département participe à hauteur de 2,5 millions d'euros, est la preuve de la volonté d'apporter des réponses à la prise en charge des adultes handicapés, avec 36 places.

Fortement impliqué dans ce domaine, le Conseil général souhaite à l'horizon 2015 la réalisation d'un seul Schéma d'Autonomie regroupant le Schéma gérontologique et celui du Handicap.

Notre Centre d'Incendie et de Secours de

Châtellerault



Fort d'un effectif de 85 sapeurs pompiers dont 44 professionnels, Centre d'Incendie et de Secours mixte de Châtellerault assure la sécurité des biens et des habitants de notre canton.

Grâce à la participation du Conseil général à hauteur de 1,2 million d'euros depuis 2008, d'importants travaux ont été effectués permettant de travailler dans des conditions optimales afin de veiller à la sécurité de nos concitoyens.

Toujours très mobilisés, les pompiers sont intervenus 10 500 fois ces cinq dernières années avec 60 % interventions concernant les secours à la personne.

Un réseau routier de qualité pour notre sécurité

Le Conseil général consacrera en 2013 près de 28 millions d'euros à l'amélioration du réseau routier départemental!



Visite d'un chantier de réfection de couches de roulement et de renforcement

Son action de modernisation et d'entretien est essentielle pour améliorer la sécurité routière et accompagner le développement économique des territoires.

- 13,2 millions d'euros pour la réalisation de la troisième portion de la rocade Est de Châtellerault avec la construction du pont Nelson Mandela;
- 10,5 millions d'euros pour la réalisation du quatrième et dernier tronçon de cette rocade;
- 2,6 millions d'euros ont été consacrés ces cinq dernières années aux routes de notre canton dont 1.7 million sur la commune de Saint-Sauveur.

L'action dynamique du Conseil général pour l'économie et l'emploi

L'installation de Center Parcs en Nord Vienne est une chance pour l'emploi dans le bassin châtelleraudais qui a subi de plein fouet les conséquences de la crise. C'est un enjeu majeur et une véritable opportunité avec la création de 600 emplois directs non délocalisables et environ 1000 emplois Rencontre à la SAS Ventura pendant les travaux. Le projet privilégiera



de Saint-Sauveur

les entreprises locales et 85 % des emplois seront réservés aux habitants de la Vienne.

Le Département aide par ailleurs la Fédération des Agents Économiques du Châtelleraudais afin de valoriser la consommation locale, et défendre nos artisans et nos commerces.



- épinière d'entreprises 250 000 € versés en 2010 pour la construction de la pépinière d'entreprises du Viennopôle René Monory pour le développement économique et la création d'emplois sur notre territoire;
- 40 000 € attribués en 2012 pour la SAS Ventura, fabricant de charpente, installée à Saint-Sauveur;
- Organisation en 2010 du Forum "Emploi-Entreprendre" au Parc du Chillou.

Un soutien important à nos collèges

Le Collège René Descartes avec 804 élèves à la rentrée 2012 a bénéficié de plus de 4 millions d'euros depuis 2008, notamment pour une opération globale de rénovation et de mise aux normes de l'établissement comme de travaux d'accessibilité.

Pour maintenir un taux d'équipement informatique élevé, 193 ordinateurs, dont 15 nouveaux livrés en juin 2012, sont mis à disposition des élèves.



Remise de dictionnaires dans l'ensemble des établissements de la Vienne aux élèves entrant en sixième. Ici au Collège René Descartes

Avec 544 élèves, le Collège privé Saint-Gabriel a bénéficié de plus de 160 000 € de subventions depuis 2008 principalement pour la rénovation complète d'un étage. Afin de prendre en compte la hausse des effectifs, plus de 2 millions d'euros ont été versés pour les équipements informatiques et les projets innovants depuis 8 ans.

